



LETTRE ÉCONOMIQUE DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 4 – septembre 2021

Editorial

C'est peu de dire que la rentrée 2021 aura été agitée sur le plan politique tant pour la Tunisie que pour la Libye : nouvelle organisation des pouvoirs publics annoncée le 22 septembre par le président tunisien Kais Saïed qui fait suite aux mesures exceptionnelles décidées le 25 juillet dernier ayant conduit au limogeage du chef du gouvernement et à la suspension du parlement ; nomination de madame Nejla Bouden Romdane, comme nouvelle cheffe du gouvernement, une première en Tunisie et dans le monde arabe. En Libye, retrait de la confiance de la chambre des représentants au gouvernement Dbeiba, sans pour autant que cela n'entraîne son départ.

Dans les deux cas les défis sont de taille : Il appartient désormais à madame Bouden de présenter son équipe gouvernementale et de s'attaquer le plus rapidement possible à l'urgence économiques (reprise du dialogue avec le FMI, finalisation du programme de réformes économiques structurelles, adoption de la loi de finances rectificatives et de la loi de finances 2022...) dans un contexte de tarissement des ressources financières extérieures. De leur côté, les autorités libyennes doivent finaliser le cadre juridique en vue des élections du 24 décembre, enjeu majeur sur lequel ne s'accordent pas toutes les forces en présence. Sur le volet économique, le pays n'a toujours pas de budget et n'en aura pas pour cette année. La question reste ouverte pour 2022.

Fanny Labarthe

Sommaire

TUNISIE

- Le Président Kais Saïed renforce ses pouvoirs et nomme madame Najla Bouden Cheffe du gouvernement
- Les droits de tirages spéciaux (DTS) du FMI font augmenter les réserves en devises de la Banque centrale de 2 Md TND (0,6 Md EUR)
- Point de situation sur le système des subventions de prix en Tunisie
- En convalescence, le secteur du phosphate tunisien bénéficie-t-il de l'effet « coup de force » du Président Kais Saïed ?
- Réunion entre Mme Girardin, Ministre de la Mer et M. Chakchouk, Ministre du Transport et de la Logistique
- Les entrepreneures tunisiennes mises à l'honneur à l'occasion du trophée de la Femme Entrepreneur 2021
- Actualités Covid-19

LIBYE

- Le Parlement annonce retirer sa confiance au gouvernement libyen
- Publication des résultats du rapport d'audit de la Banque Centrale de Libye (BCL)
- Les deux branches de la Banque Centrale de Libye (BCL) devraient bientôt nommer des équipes techniques pour poursuivre les efforts de réunification
- La National Oil Corporation (NOC) annonce l'unification des deux branches de la compagnie
- Retour sur la mission
- Actualités Covid-19

CALENDRIER ET INDICATEURS

TUNISIE

Actualités économiques

- [Madame Najla Bouden est nommée Cheffe du gouvernement de la Tunisie et le Président Kaïs Saïed renforce ses pouvoirs](#)

La présidence de la République a annoncé le 29 septembre 2021 la nomination de Mme Najla Bouden comme cheffe du gouvernement, faisant d'elle la première femme à occuper ce poste en Tunisie et dans le monde arabe. Elle sera « chargée de former un gouvernement dans les plus brefs délais » selon le communiqué de la présidence. Le Président Kais Saïed a déclaré que la principale mission du futur gouvernement sera de « mettre fin à la corruption et au chaos qui s'est répandu dans de nombreuses institutions de l'Etat ». Docteure en géologie, Mme Bouden a enseigné cette discipline à l'école nationale d'ingénieurs de Tunis. Elle a également mené une grande partie de sa carrière au sein du ministère de l'Enseignement supérieur. Depuis 2016, elle était en charge de la gestion d'un projet subventionné par la Banque mondiale pour réformer l'enseignement supérieur.

Cette nomination intervient une semaine après le renforcement des pouvoirs de la présidence. Le Président tunisien Kais Saïed a publié le 22 septembre un décret présidentiel relatif aux mesures exceptionnelles détaillant une nouvelle organisation des pouvoirs publics. **Ce décret renforce encore les prérogatives du Président au détriment du gouvernement et du Parlement, auquel il va de facto se substituer en légiférant par décrets.** Il tend à présidentialiser le système de gouvernement hybride encadré par la Constitution de 2014. Le Président est ainsi désormais en charge du pouvoir exécutif et législatif. Il a également annoncé le 20 septembre 2021 que le Code électoral serait amendé en vue de nouvelles élections législatives qui aboutiront à l'installation d'un Parlement qui servira les intérêts des citoyens.

- [Les droits de tirages spéciaux \(DTS\) du FMI font augmenter les réserves en devises de la Banque centrale de 2 Md TND \(0,6 Md EUR\)](#)

Selon les indicateurs de la Banque centrale de Tunisie (BCT), les réserves en devises de la Tunisie sont passées de 19,8 Md TND au 23 septembre, soit 122 jours d'importation, à 21,8 Md TND au 24 septembre 2021, soit 134 jours d'importation, ce qui représente une hausse de 2 Md TND, soit 12 jours d'importation. Cette

augmentation s'explique par l'encaissement de l'allocation exceptionnelle fin août de DTS du FMI à la Tunisie de 750 M USD. Pour rappel, le conseil des gouverneurs du FMI a approuvé le 2 août 2021 l'allocation générale de DTS de 650 Md USD, qui a été attribuée le 23 août 2021. Cette allocation de DTS est la plus importante de l'histoire du FMI et a été attribuée aux pays membres proportionnellement à leur quote-part au FMI. Les DTS sont un instrument monétaire international créé par le FMI en 1969 pour compléter les réserves officielles des pays membres. Le DTS est l'unité de compte du FMI et de quelques autres organisations internationales. La valeur du DTS repose sur un panier de cinq monnaies : le dollar des États-Unis, l'euro, le renminbi chinois, le yen japonais et la livre sterling.

- [Point sur le système de subvention des prix en Tunisie](#)
Les dépenses de subventions ont atteint 4% du PIB en 2020, dans un contexte de finances publiques extrêmement tendues. Le déficit budgétaire a en effet explosé à 10,2% du PIB en 2020 et le gouvernement tunisien peine à faire face à ses échéances de remboursement. Alors que le budget de la Caisse de compensation sociale (CCS) était d'environ 1 Md TND en 2011 (0,3 Md EUR), les dépenses de compensation ont atteint 4,5 Md TND en 2020 (1,4 Md EUR), soit 14% des dépenses de fonctionnement et 4% du PIB, une hausse liée à la dépréciation du dinar et au renchérissement des prix des produits alimentaires et du cours du pétrole. Ces dépenses étaient réparties entre subventions aux produits de base (2,4 Md TND), aux carburants (1,5 Md TND) et aux transports (600 M TND).

Actuellement, le système de compensation profite aux ménages aisés, aux industriels, aux pays voisins (contrebande) et mène également à une surconsommation de produits subventionnés (gaspillage, produits subventionnés parfois utilisés comme aliments pour bétail). Selon une étude de l'Institut Tunisien des Études Stratégiques (ITES), **les ménages pauvres ne perçoivent que 12% des subventions** et les ménages aisés bénéficient plus, en valeur absolue, de la compensation que les ménages pauvres (89 TND/personne/an pour les ménages aisés contre 68 TND pour les ménages pauvres, ces derniers consommant moins). Par ailleurs, la charge de compensation due à la contrebande vers la Libye était estimée à 120 M TND (37 M EUR) en 2011 et 92 M TND (29 M EUR) en 2012.

La réforme du système de compensation apparaît donc urgente et faisait partie des principales réformes structurelles du programme que le gouvernement

précédent avait présenté au FMI à Washington en mai dernier. Selon ce programme, l'objectif du gouvernement était d'améliorer le ciblage des dépenses sociales en passant de la subvention des prix à la compensation des revenus (par des transferts de cash aux ménages nécessiteux). Sujet récurrent, les gouvernements successifs ont cependant souvent été échaudés par les tentatives de réformes du système de subventions.

chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

- **En convalescence, le secteur du phosphate tunisien bénéficie-t-il de l'effet « coup de force » du Président Kais Saïed ?**

Cinquième producteur mondial avant la Révolution, la Tunisie a vu sa production de phosphate diminuer dans des proportions telles qu'elle se trouve, depuis septembre 2020, dans l'obligation d'en importer d'Algérie. Le secteur, dont la contribution au PIB a été divisée par deux en une décennie, souffre à la fois d'une situation de sous-investissement chronique, de mouvements sociaux à répétition ainsi que d'une gouvernance défailante des entreprises publiques en charge de l'extraction et de la transformation du phosphate. La récente reprise de l'activité coïncide avec l'intensification de la lutte contre la corruption menée par le Président de la République Kais Saïed mais trouve son origine dans des causes de natures diverses.

Les mouvements sociaux récurrents sont à l'origine de la chute de la production de phosphate. Les blocages, les sit-in et même -plus rarement- les sabotages entravent le bon fonctionnement de l'industrie d'extraction de phosphates depuis de nombreuses années et nuisent plus largement à l'environnement des affaires. Les manifestants jugent la redistribution de la manne financière inéquitable et revendiquent un droit à l'emploi et un meilleur accès aux services publics de base.

Profitant d'un inversement de la tendance, 2021 pourrait constituer l'une des meilleures années depuis la Révolution. Le directeur central de la production de la CPG a annoncé que la production de phosphate commercial du mois de juillet était deux fois plus importante que la moyenne mensuelle du premier semestre 2021 (413 000 tonnes). Bien que les chiffres demeurent pour l'instant inférieurs aux objectifs de la compagnie qui table sur une production mensuelle moyenne de 450 000 tonnes pour le second semestre, la dynamique enclenchée semble porteuse d'un espoir nouveau pour le secteur

La reprise des activités du secteur est au cœur des préoccupations du Président Kais Saïed qui souhaite en faire l'un des symboles de sa lutte anti-corruption.

Depuis son coup de force le 25 juillet 2021, le chef de l'Etat a appelé à la reprise immédiate de la production et du transport de phosphate. Sans jamais le nommer expressément, M. Saïed a pointé du doigt le député Lotfi Ali, responsable selon lui du blocage du transport ferroviaire de la production minière. La levée de l'immunité parlementaire de Lotfi Ali par le Président a finalement permis son arrestation le 21 août. Une instruction a été ouverte après son arrestation pour blanchiment d'argent, conflit d'intérêts et enrichissement illicite.

Les bons résultats enregistrés sont néanmoins le fruit d'une dynamique plus ancienne. Ils ont notamment pour origine le déblocage de stocks stratégiques (12 Mt) dès le deuxième trimestre 2021. Les importations en provenance d'Algérie devraient néanmoins se poursuivre : les capacités actuelles de transformation du GCT demeurent en effet supérieures à celles de production de la CPG, le phosphate algérien, s'affiche aujourd'hui à des prix très compétitifs (55 USD/t contre 70 USD/t pour le phosphate tunisien) et les cours des fertilisants et de l'acide phosphorique (produits dérivés) sont parallèlement très attractifs.

marie.schutz@dgtresor.gouv.fr

Relations économiques bilatérales

- **Entretien entre Mme Girardin, Ministre de la Mer et M. Chakchouk, Ministre du Transport et de la Logistique.**

En déplacement en Tunisie à l'occasion du forum de la mer, du 23 au 25 septembre, Annick Girardin, ministre de la Mer a exposé les grands axes de la stratégie maritime française qui passaient par la structuration d'hinterlands (continuum Le Havre-Rouen-Paris) et l'orientation des flux, de la Méditerranée à la Scandinavie. La ministre a souligné l'intérêt du partenariat maritime entre la France et la Tunisie, que ce soit pour l'AFD, ou les opérateurs français. Le ministre Chachouk II a défendu le projet de port en eaux profondes d'Enfidha, soulignant l'intérêt stratégique de ce projet pour la Tunisie. Enfin, la modernisation des équipements des ports tunisiens est aussi un axe important avec la ratification de la convention de financement de 41 M€ entre l'AFD et l'Office de la marine marchande et des Ports (OMMP), signée en juin dernier lors du HCC.



hugo.mahut@dgtresor.gouv.fr

Événements

➤ Les entrepreneures tunisiennes mises à l'honneur à l'occasion du trophée de la Femme Entrepreneure 2021

La 6^{ème} édition du Trophée de Femmes Entrepreneures de Tunisie s'est déroulée le 30 septembre 2021, organisée par le magazine Managers en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté. Ce trophée récompense sept lauréates dans divers domaines, dont une est élue femme entrepreneure de l'année. Il vise à **encourager les femmes entrepreneures, les aider à développer leur réseau professionnel et à renforcer le rôle de la femme dans l'écosystème entrepreneurial.** **L'Entrepreneure de l'année est Selima Zaouali**, fondatrice d'Aseptika, producteur de gels hydroalcooliques élue par le jury parmi les sept lauréates, et également lauréate de la catégorie « **Industrie** ». Les autres lauréates étaient Hajer Derouiche, fondatrice d'Actifs Précieux, lauréate du Trophée **Innovation** (prix Star Assurances) ; Samia Ben Abdallah, fondatrice de Awa, lauréate du Trophée **Artisanat** (prix BK Food) ; Hejer Nefzi, fondatrice de Libre Production, lauréate du Trophée **Culture** (prix ATB) ; Sonia Ibdhi, fondatrice de Sonya Flowers, lauréate du Trophée **Agribusiness** (prix Enda) ; Khaoula Ben Ahmed, fondatrice de Gewinner, lauréate du Trophée **Technologies** (prix Huawei) ; Chahrazed Remadi, fondatrice de Wantotrip, lauréate du Trophée **Services** (prix MAE Assurances). En plus des prix reçus des sponsors, les lauréates bénéficieront d'un programme de coaching et d'accompagnement de l'accélérateur RedStart, et l'Entrepreneure de l'année Selima Zaouali bénéficiera également d'une formation spécialisée dans une activité qu'elle souhaite développer, de la part de l'Euro-Mediterranean Economists Association, think tank régional situé à Barcelone. Le jury, présidé par Habib Karaouli, PDG

de CAP Bank, était composé d'Alexander Rieper, directeur de projets Tunisie et Libye à la fondation Friedrich Naumann, de Douja Gharbi, Fondatrice et directrice de RedStart, de Wafa Makhlouf, directrice exécutive de Ceed, d'Insaf Bey, coach professionnelle, et de Sahar Mechri, directrice exécutive du magazine Managers.



Alors que la première femme cheffe du gouvernement vient d'être élue en Tunisie, la question de la place des femmes dans l'économie demeure une question cruciale. La Tunisie est souvent considérée comme un pays à l'avant-garde des droits des femmes dans le monde arabe, et le démontre une fois de plus par la nomination de la première femme cheffe de gouvernement dans le monde arabe, mais des inégalités subsistent. Si la politique de démocratisation de l'enseignement instaurée au lendemain de l'indépendance a permis d'assurer l'égalité de l'accès à l'éducation pour les filles et les garçons, cette parité des compétences peine à se traduire sur le marché du travail. Seules 25% des femmes tunisiennes en âge de travailler sont économiquement actives, contre 69% des hommes. Lorsqu'elles participent au marché du travail, les femmes n'accèdent pas autant aux postes à responsabilité que les hommes, tant dans la sphère privée que publique. A titre d'exemple, un quart des sièges au Parlement est occupé par des femmes et seule une entreprise sur 10 est dirigée par une femme en Tunisie.

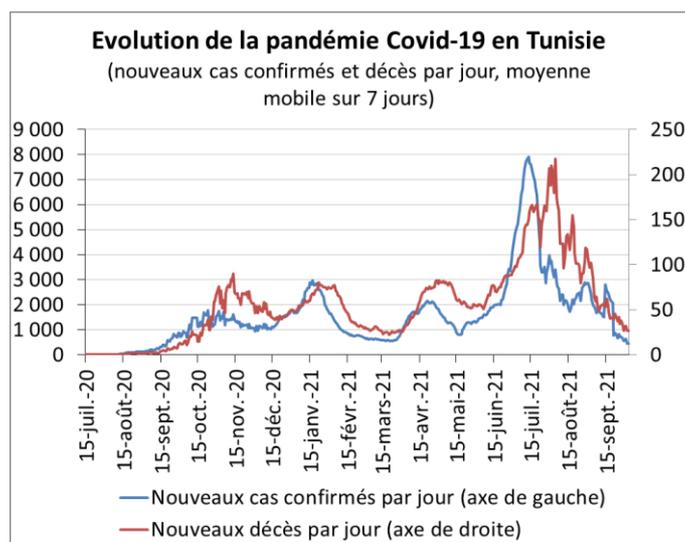
chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Actualités Covid-19

Alors que la situation sanitaire en Tunisie se stabilise, la présidence a annoncé un allègement des mesures sanitaires sur le territoire national à partir du 24 septembre 2021 et notamment la fin du couvre-feu. De nouvelles mesures sanitaires sont également entrées en vigueur le 15 septembre 2021 pour les voyageurs à l'entrée sur le territoire tunisien : les personnes vaccinées et non vaccinées doivent présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures pour entrer sur le territoire tunisien. Les personnes n'ayant

pas achevé leur schéma vaccinal sont soumises à un confinement de dix jours dans l'un des hôtels réquisitionnés à cet effet et à un second test PCR entre le 7ème et 10ème jour de confinement. Il est désormais simplement conseillé aux personnes vaccinées de se confiner sept jours durant et d'effectuer un second test PCR à la fin de cet auto-confinement.

Six journées de vaccination « portes ouvertes » ont été organisées à ce jour, la première ayant été lancée par le Président Kais Saïed le 8 août dernier, ce qui a permis d'accélérer la campagne de vaccination anti-covid en Tunisie. Au 3 octobre, 5 165 280 personnes ont reçu leur 1^{ère} dose (43,7% de la population), 3 102 475 ont reçu une 2^{ème} dose (26,2% de la population). A cette date, 708 382 cas cumulés de contamination à la Covid-19 et 24 939 décès ont été confirmés.



chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

LIBYE

Actualités économiques

- [Le Parlement annonce retirer sa confiance au gouvernement libyen](#)

Le gouvernement de transition dirigé par le Premier ministre Abdulhamid Dbeiba a perdu le 21 septembre 2021 un vote de confiance à huis clos à la Chambre des représentants (CdR) par 89 voix sur les 113 membres présents. Le porte-parole de la CdR Adalla Beheeg a justifié cette décision au motif que le **GUN, censé être un gouvernement intérimaire, a initié des accords à long terme et s'est écarté des tâches convenues** de l'unification des institutions de l'État, la justice entre les Libyens, subvenir aux besoins quotidiens du citoyen et préparer les élections du 24 décembre 2021. **La motion de censure a été accueillie « avec inquiétude » par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL)**, qui affirme dans un [communiqué](#) que « *le GUN actuel reste le gouvernement légitime jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre gouvernement dans le cadre d'un processus ordonné après les élections* », insistant que la tenue des élections doit rester l'objectif primordial.

Le Premier ministre Dbeiba a réagi en réaffirmant sa détermination à poursuivre ce qu'il avait commencé et à continuer à servir le peuple. Le Haut Conseil d'Etat a quant à lui jugé la procédure de censure comme « *nulle* », tandis que 65 maires ont affirmé dans une déclaration télévisée leur rejet catégorique du retrait de confiance.

- [Publication des résultats du rapport d'audit de la Banque Centrale de Libye \(BCL\)](#)

Le cabinet Deloitte a été mandaté en juillet 2020 pour réaliser [un audit de la Banque centrale de Libye](#), suite à une requête du précédent Premier ministre Fayez Al Sarraj datant de juillet 2018. L'audit couvre les deux branches de la BCL à Tripoli (ouest) et Bayda (est) sur une période allant de septembre 2014 à juin 2020. **Tout en soulignant les limites méthodologiques et les problèmes d'accès à l'information, le rapport fait état d'un bilan total de la BCL de Tripoli en hausse de 22% sur la période considérée, à 196 Mds LYD en juin 2020, d'un doublement de la monnaie en circulation à 39 Mds LYD**, et d'une légère baisse de 10% des réserves de change à 103 Mds LYD, servant à fournir les ménages en devises et financer les importations via l'octroi de lettres de crédits. Les crédits faits au budget de l'Etat ont plus que triplé pour atteindre 71 Mds LYD pour pallier le déclin des ressources pétrolières. Conséquence de la division du pays, plus de la

moitié (46 des 88 Mds LYD) des dépôts des banques commerciales et entreprises publiques à la banque centrale sont détenues par la BCL Bayda. Le bilan de la BCL Bayda atteignait au total 63 Mds LYD en juin 2020, servant en grande partie à financer le budget du gouvernement intérimaire de l'est. Le rapport fait 15 recommandations pour améliorer la gouvernance et la transparence de la banque centrale et propose une feuille de route en 4 étapes pour permettre la réunification des deux branches de la BCL.

- [Les deux branches de la Banque Centrale de Libye \(BCL\) devraient bientôt nommer des équipes techniques pour poursuivre les efforts de réunification](#)

Le gouverneur de la BCL Seddik Al-Kabir et le sous-gouverneur Ali Al-Hibri (branche de l'est) ont participé au groupe de travail économique convoqué par les Etats-Unis, l'Egypte, l'Union européenne et la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) le 9 septembre 2021. Dans ce cadre, ils ont tous deux rappelé leurs efforts respectifs pour faire avancer le processus de réunification et ont souligné la nécessité d'unifier l'institution. Le [communiqué de la MANUL](#) précise que les **deux branches doivent désormais désigner des équipes techniques** en charge de suivre le processus d'unification de la BCL.

- [La National Oil Corporation \(NOC\) annonce l'unification des deux branches de la compagnie](#)

Dans un [communiqué publié sur son site](#), le 4 septembre 2021, **la NOC a annoncé l'inclusion de tous les employés de la société parallèle et la fin de la division entre les deux branches**, déclarant appliquer les directives du Premier ministre visant à unifier les institutions du pays. Le président de la NOC Mustafa Sanalla, a déclaré que « *Le gouvernement d'unité nationale, depuis son approbation, a tenu à unifier toutes les institutions économiques de l'État libyen et a accordé une attention particulière à cette question. Il a fallu du temps pour travailler sur cet objectif et aujourd'hui nous mettons à jamais un terme à l'ère de la division dans le secteur pétrolier* ». Pour rappel, le gouvernement de Tobrouk avait créé en 2015 sa propre compagnie pétrolière nationale à l'Est. Censée avoir été réunifiée en 2016, la NOC de l'Est perdurait *de facto*.

chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Relations économiques bilatérales

➤ Mission du SER en Libye

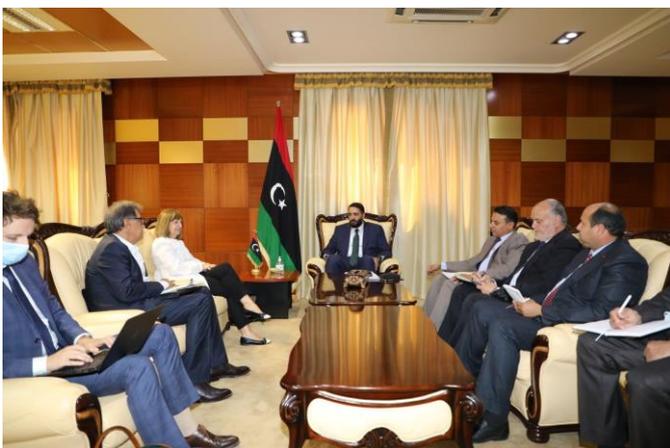
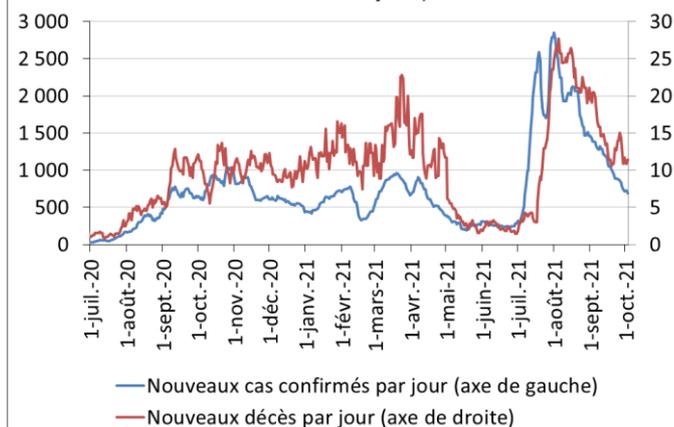
L'adjoint de la cheffe du service économique régional a effectué une mission à Tripoli du 20 au 23 septembre,

qui lui a permis de s'entretenir avec le conseiller du ministre du Pétrole et du Gaz, Abdeslam Abozakok, ainsi qu'avec divers représentants de la communauté d'affaires libyenne. Il a également pris part aux entrevues de l'ambassadrice avec le vice-ministre de l'Economie et du Commerce, Suhail Abu Shiha, et le Président de la Libyan Post Telecommunication and Information Technology Holding Company, Dr. Faisal Gergab. Il ressort de l'ensemble de ces entretiens que, malgré l'appétence forte de la population libyenne pour les produits français, la présence des entreprises françaises demeure, à ce stade, parcellaire et plus discrète que ne le sont celles des autres grands partenaires commerciaux européens de la Libye (Royaume-Uni, Espagne et Italie en premier lieu). Cela est notamment le cas dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la santé et des nouvelles technologies, domaines dans lesquels l'expertise française est pourtant largement reconnue et appréciée à l'international.

dose, mais seulement 3,6% de la population a reçu deux doses.

Evolution de la pandémie Covid-19 en Libye

(nouveaux cas confirmés et décès par jour, moyenne mobile sur 7 jours)



florentin.hyvert@dgtresor.gouv.fr

Actualités Covid-19

Après avoir connu la plus forte vague de contamination au covid-19 à l'été, la situation sanitaire en Libye se stabilise lentement depuis la rentrée mais reste préoccupante, avec un taux de positivité des tests encore autour de 20%. Au 3 octobre 2021, 342 558 cas de contamination et 4 702 décès cumulés ont été confirmés. La campagne de vaccination se progresse et 24% de la population a reçu au moins une

CALENDRIER ET INDICATEURS

Calendrier

France :

8 octobre 2021 : Nouveau Sommet Afrique-France

12-15 octobre 2021 : Tunisie pays à l'honneur sur le salon international POLLUTEC, Lyon

Libye :

17-21 octobre 2021 : Benghazi Building, face au Tibesti Hôtel à Benghazi

26-28 octobre 2021 : Building Digital Libya, Hôtel Laico de Tunis

25-29 octobre 2021 : Libya Motors, face à l'Hôtel Tibesti à Benghazi

1-4 novembre 2021 : Libya International Forum for Small and Medium Enterprises, Cité des sports de Tripoli

24 décembre 2021 : Elections nationales

Tunisie :

26-31 octobre 2021 : SIAMAP (Salon International de l'Agriculture, du Machinisme Agricole et de la Pêche), Parc des expositions du Kram

20-21 novembre 2021 : Sommet de la Francophonie

Rassemblera les chefs d'Etats et de gouvernement des pays membres de la Francophonie à Djerba. Un Forum économique francophone est prévu les 21 et 22 novembre ainsi qu'un colloque [EDTECH pour la francophonie](#) le 19 novembre

Indicateurs

Indicateur	Tunisie	Libye
Population 2020	11 818 618	6 871 287
Croissance du PIB	-2% (g.t) (T2 2021)	-60,3% (g.a) (2020)
PIB par habitant 2020	3 984 USD	5 504 USD
Taux de chômage	17,9% (T2 2021)	18,6% (2020)
Taux d'inflation	6,2% (août 2021)	1,4% (2020)
Taux d'intérêt directeur	6,25%	2,0%
Balance commerciale	-10,5 Md TND (Au 31/08/21)	+14,8 Md LYD (2020)
Compte courant	-4,3 Md TND (Au 31/07/21)	-5,7 Md LYD (2020)
Dette publique	99,1 Md TND (Au 31/07/21) 79,5% du PIB (2020)	//
Flux d'IDE	946 M TND (-7,4% en g.a) (S1 2021)	//
Production de pétrole brut	42 000 b/j (avril 2021)	1,2 M b/j (août 2021)
Indice de perception de la corruption (2020)	69 ^{ème} /179	173 ^{ème} /174
Coronavirus		
- Contamination	708 382	342 558
- Décès	24 939	4 702
- Vaccinés 1 ^{ère} dose	43,7%	20,5%
- Vaccinés 2 ^{ème} dose	26,2%	3,6%

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international